



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 22813

Texte de la question

Mme Nathalie Gautier attire l'attention de M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine sur la situation critique rencontrée par les associations et les entreprises d'insertion suite à la décision du gouvernement de geler les crédits 2002 pour un montant de 75 millions d'euros. Il s'agit d'un arrêt brutal du travail social et éducatif entrepris en faveur des personnes en difficulté et des plus démunies. De graves problèmes de trésorerie seront engendrés pour les associations et les entreprises concernées. Aussi, elle souhaite connaître les mesures qu'il compte prendre pour remédier rapidement à ces difficultés et pérenniser les entreprises d'insertion qui jouent un rôle fondamental contre l'exclusion.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Gautier](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22813

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5968

Question retirée le : 5 septembre 2006 (Fin de mandat)